

## **Discours de la mairesse, madame Chantal Deschamps, sur le budget 2013**

Chères citoyennes, chers citoyens, chers collègues du conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des services municipaux,

Le conseil municipal adoptera, dans quelques minutes, les prévisions budgétaires de même que les différents taux d'imposition foncière et la tarification des services pour l'exercice financier 2013 de la Ville de Repentigny. Outre ces éléments, et comme le veut la coutume, je vous présenterai également, dans quelques instants, les revenus et les dépenses anticipés, ainsi que les projets planifiés au Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 (le PTI).

### **Le contexte du nouveau budget**

Avant de vous en exposer les faits saillants, et dans un souci pédagogique, il est utile de recadrer le contexte dans lequel ce budget a été préparé.

Parce qu'un budget, c'est beaucoup plus que des revenus, des dépenses, des taxes, des tarifs et un PTI. Un budget voit plus loin que l'exercice financier auquel il s'applique. C'est pourquoi ce budget assure la continuité et prépare l'avenir.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier prochain marquera l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière. Toutes les propriétés foncières de Repentigny, c'est-à-dire les terrains de même que les immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ont été évalués par une firme indépendante et spécialisée. L'évaluation tient compte de la valeur du terrain et de l'immeuble selon les observations du marché en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Depuis le dépôt du dernier rôle triennal en 2009, la valeur des propriétés foncières a cru en moyenne de 14 % à Repentigny. Des variations peuvent être observées selon les secteurs et en fonction du type d'immeuble.

Comme l'explique la firme responsable de l'évaluation foncière à Repentigny, pour comprendre les variations, il faut considérer :

- les ventes effectuées dans un secteur, c'est-à-dire l'état du marché;
- les rénovations réalisées à une résidence et évaluées au moment du dépôt du rôle;
- la superficie et le secteur du territoire.

Outre la hausse de l'évaluation foncière, sur laquelle nous n'avons aucune prise, notre administration a également dû tenir compte de hausses incompressibles.

À ce chapitre, je mentionne d'abord l'indexation de la rémunération de nos employés municipaux, conformément aux ententes de travail, qui représente une augmentation globale de 1,9 million \$ par rapport à 2012.

Ensuite - et c'est un enjeu crucial pour toutes les administrations publiques - notre régime de retraite requiert que l'on y investisse 300 000 \$ supplémentaires en 2013 afin de respecter nos responsabilités d'employeur. J'y reviendrai en conclusion de mon allocution. Toutefois, permettez-moi de vous rassurer : bien que la situation du déficit actuariel au Québec requiert une attention particulière, nos actuaires nous ont assuré que la Ville de Repentigny se trouve dans une meilleure position que plusieurs municipalités du Québec.

La Ville de Repentigny doit poursuivre l'an prochain la mise en place de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, et ce, comme l'exige le ministère de la Sécurité publique du Québec. Cela se traduira par l'embauche de factionnaires au Service de sécurité incendie.

De plus, Repentigny verra sa quote-part pour le transport collectif régional augmenter de 256 392 \$ en 2013. Cette hausse se traduit par une augmentation de la fréquence de passage afin que les autobus passent désormais à l'heure sur les circuits locaux et dans le respect du principe de l'utilisateur-payeur. Cela est également le résultat des enquêtes menées auprès des usagers qui souhaitaient de telles améliorations.

Je rappellerai que, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, le nouveau plan de transport a permis de simplifier les horaires et les circuits, en plus de mettre en place un service qui répond davantage aux attentes de la clientèle.

Aussi, c'est en 2013 que le Train de l'Est sera enfin mis en service. L'Agence métropolitaine de transport nous en a informés, et il appartient maintenant au RTCR d'assurer le rabattement de circuits d'autobus desservant la nouvelle gare du secteur Le Gardeur, permettant aux usagers de se rendre au centre-ville en moins de 60 minutes en période de pointe. Ce sera alors avec grande fierté que je saluerai l'arrivée du train de banlieue, un projet dont j'ai été la première et l'une des plus ferventes promotrice au cours des 10 dernières années.

Enfin, notons qu'en 2013, nous devons composer avec une augmentation de différentes dépenses en matière de biens et de services, laquelle atteindra 1 million \$. Il s'agit de coûts liés à l'énergie, comme l'essence, l'électricité et les produits chimiques, des dépenses qui sont essentielles pour assurer la qualité des services au quotidien.

### **Les dépenses et les investissements : priorité aux services à la population**

Ces incompressibles représentent certes un défi supplémentaire à surmonter pour une administration responsable comme la nôtre qui souhaite maintenir le positionnement qu'elle a réussi à forger au fil des ans pour Repentigny : une destination de choix pour les familles, les aînés et les entreprises qui souhaitent s'épanouir.

Chacun des membres de mon administration peut d'ailleurs en témoigner. Régulièrement, pour ne pas dire quotidiennement, nos concitoyennes et concitoyens leur font part de leur satisfaction des services, mais aussi de ce que nous pourrions faire pour les bonifier.

Le plus récent indicateur en cette matière, c'est Léger Marketing qui nous l'a fourni au printemps dernier. Dans une enquête menée auprès de 723 répondants, la satisfaction

des Repentignoises et des Repentignois à l'égard des services qui leur sont offerts a atteint un nouveau sommet : ils s'estiment très satisfaits des services municipaux à 7,8 sur une échelle de 10, une hausse d'un dixième de point comparativement aux trois derniers sondages. Ce résultat surpasse même celui de l'ensemble des autres municipalités québécoises sondées par Léger Marketing dont le degré de satisfaction moyen atteint 7,5 en vertu de la Norme Léger.

Ce qui plaît davantage dans ce sondage, c'est le succès de l'approche client que nous avons introduite en 2008. Les personnes sondées en mai dernier s'estimaient satisfaites à 87 % de l'accueil et de la qualité du service qu'elles ont reçu de la part des employés municipaux, soit une note de 8,2 sur 10 points de la Norme Léger.

Nous avons réussi en nous inspirant des façons de faire d'entreprises qui privilégient le service à la clientèle. Nous avons mis en place une philosophie qui favorise le contact humain où le citoyen est considéré comme un client.

Enfin, le sondage Léger Marketing a confirmé ce que nous pensions : parmi les grands enjeux repentignois, ce sont les services aux familles que priorisent les citoyennes et les citoyens.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs, l'axe du budget 2013 est : la qualité des services à la population.

Il y a beaucoup plus que du relief dans cet axe. On le voit dans les autres démocraties occidentales où le gouvernement municipal assume d'importantes responsabilités.

Par exemple, en 2004, le premier ministre de France, monsieur Jean-Pierre Raffarin, a commandé un rapport sur la qualité des services publics à monsieur Yves Canac, expert et membre honoraire du Conseil d'État.

Ce rapport a servi de base de réflexion à la Ville de Besançon, 30<sup>e</sup> ville d'importance de France avec un peu plus de 118 000 habitants. Le rapport Canac soulignait l'importance de la qualité des services publics.

C'est ainsi qu'en 2009, la Ville de Besançon a décidé de mettre en place un panel en collaboration avec l'Institut de management public d'Aix-Marseille III, afin de mesurer la qualité de ses services à la population. C'est vous dire à quel point les services aux citoyens occupent une place grandissante, ici et ailleurs.

Dans une perspective similaire, la Ville de Repentigny s'est associée à des experts afin d'élaborer un plan de développement stratégique qui a également été l'objet de consultations auprès de représentants d'organismes.

Ce plan sera adopté sous peu et déploiera notre vision pour les prochaines années, dans un contexte nettement différent de la dernière décennie, ne serait-ce qu'en raison des exigences du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (le PMAD) et de notre mutation démographique.

De fait, le plan de développement stratégique de la Ville de Repentigny sera en quelque sorte un énoncé d'assises sur lesquelles toutes nos politiques publiques et nos priorités d'investissement devront s'appuyer. Il indiquera en outre les orientations en matière de

services à la population.

Le nouveau budget 2013 tient déjà compte de cette large vision engageante et rassembleuse. Abordons concrètement les faits saillants.

Repentigny ne peut compter sur des revenus constants provenant d'un développement résidentiel ou commercial fulgurant, comme on l'observe encore parmi certaines municipalités de la Couronne Nord.

Plutôt que de céder à ce que certains appellent l'angoisse fiscale ou à un excès de prudence contreproductif, nous, à la Ville de Repentigny, préférons miser sur notre capacité d'innover dans la gestion, sur notre détermination à toute épreuve et sur notre aptitude à nous projeter dans l'avenir.

Ainsi, plutôt que de mettre un frein aux investissements dans une perspective à très courte vue ou de nous déresponsabiliser à l'égard des contribuables en ne faisant pas refléter le coût réel des services qu'ils reçoivent, nous tablons sur la responsabilité, l'équité et la confiance.

Au final, les Repentignoises et les Repentignois constateront que nous avons, une fois de plus, fait les bons choix et, surtout, répondu à leurs attentes. Nous relèverons le défi de bonifier les services, sans alourdir indûment leur charge fiscale.

En 2013, les dépenses budgétaires atteindront 128 671 000 \$, en hausse de 5,6 % par rapport à 2012. Les dépenses incompressibles représentent un peu plus de la moitié de la hausse totale.

Je souligne que, comme nous le faisons depuis trois ans, nous avons appliqué un exercice extrêmement rigoureux de resserrement budgétaire pour que la hausse du budget soit respectable et qu'elle ne soit pas entièrement transférée aux contribuables, surtout dans un contexte de hausse de l'évaluation foncière.

Je vous présente à l'instant les principales améliorations qui seront apportées aux services aux citoyens en 2013.

Les services de la bibliothèque Robert-Lussier et de la bibliothèque Edmond-Archambault seront accessibles plus facilement. Ainsi, la bibliothèque Edmond-Archambault verra ses heures d'ouverture passer de 33 heures à 40 heures par semaine alors qu'elle sera désormais ouverte le dimanche.

En ce qui a trait à la bibliothèque Robert-Lussier, on abandonnera l'horaire estival pour appliquer le même horaire 52 semaines par année, ce qui augmentera ses heures d'ouverture à 64 heures par semaine.

De plus, dans une vision de bonification des services de proximité, la Ville de Repentigny lancera un projet visant à rapprocher la bibliothèque de clientèles particulières, comme les aînés et les jeunes. Un service de livraison de livres et d'animation sera mis en place pour ces groupes d'âge en 2013.

Enfin, on implantera aussi de nouvelles bornes libre-service, permettant d'accélérer le prêt de livres et de documents, mais surtout de libérer des employés pour améliorer les

services personnalisés aux usagers.

Toujours en matière de vie culturelle, la Ville de Repentigny bonifiera le service d'animation au parcours du Moulin Grenier, vestige du 19<sup>e</sup> siècle qui fait partie des 18 moulins à vent toujours existants au Québec. Le moulin est une figure emblématique de Repentigny, reconnue par plusieurs et qui s'avère un objet de fierté.

Également, afin de permettre aux visiteurs de profiter pleinement de l'expérience du Centre d'exposition, on améliorera l'accueil et l'information qui leur sont destinés. Cela m'amène à rappeler, comme je l'ai fait le mois dernier lors de mon Rapport sur la situation financière, que nous mettrons en chantier le nouveau site du Centre d'exposition comme première pièce majeure de notre Espace culturel. L'aménagement de ce nouveau bâtiment pavillonnaire intégrera le nouveau Centre d'exposition, une salle de création artistique de même que des salles de cours de musique qui seront dispensés par le Centre La Croisée. Nous avons réservé à cette fin 4 millions \$ en 2013, et ce, incluant des subventions et des contributions du milieu qui atteignent 3 millions \$.

Aussi, la Ville entend installer des bornes d'accès sans fil Internet dans ses édifices municipaux et certains lieux publics. Cela aussi a été suggéré par plusieurs citoyens de plus en plus friands de ces appareils populaires que sont les téléphones intelligents, les ordinateurs portables et les tablettes électroniques.

Le sentiment de sécurité est une valeur chère au cœur des Repentignaises et des Repentignois, et une priorité constante pour notre administration. Le dernier sondage Léger Marketing montre d'ailleurs que la satisfaction des citoyennes et des citoyens est à la hausse en matière de sécurité publique, surtout en ce qui concerne le service de police avec une note qui est passée de 7,7 sur 10 en 2007, à 8,0 en 2012; une performance impressionnante alors que la moyenne des autres municipalités atteint 7,4.

Cela n'est sans doute pas étranger à la mise en place, en 2011, d'un projet pilote d'équipe de circulation qui s'est installé de manière permanente depuis.

Cette équipe a contribué à la réduction du nombre d'accidents de 15 % recensés sur le territoire. De fait, on a presque doublé la performance de l'année précédente qui affichait une baisse de 8 %. Comme elle l'a fait en 2011 et en 2012, l'équipe de circulation mènera plusieurs opérations en 2013 pour sécuriser les usagers de la route.

Il y a quelques minutes à peine, je vous indiquais que, depuis trois ans, notre équipe de gestionnaires révisé annuellement toutes ses pratiques. Aucune façon de faire n'est considérée comme acquise afin de s'assurer que les services répondent aux besoins qui sont en constante évolution.

De ceci a résulté des façons de faire novatrices qui font école et qui seront reconduites en 2013. Je note le programme de viabilité hivernale, permettant un déneigement efficace, sécuritaire et respectueux de l'environnement à l'intérieur des enveloppes budgétaires.

Je pense aussi au contrat pour la collecte des ordures ménagères qui, grâce à nos efforts de sensibilisation quant à l'importance de réduire la quantité de déchets enfouis, nous a permis d'obtenir une excellente performance en matière de gestion des matières résiduelles et une somme 1,8 million \$ en redevances du gouvernement du Québec

pour 2013.

### **L'an 1 du Programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015**

Les investissements prévus à la première année du prochain PTI totaliseront 35 309 000 \$, dont 21 522 500 \$ seront financés à long terme et 12 177 500 \$ couverts par l'aide financière gouvernementale, la participation des promoteurs immobiliers et le fonds de roulement de la Ville de Repentigny.

Bien qu'il s'agisse, pour la plupart, d'investissements dans le béton ou l'asphalte, ces immobilisations ont en commun d'améliorer les services et la qualité de vie au quotidien des Repentignoises et des Repentignois. Et, comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, renoncer à investir, c'est être condamné à payer beaucoup plus cher plus tard, et c'est se priver d'un important levier économique. Les études sur ce sujet pullulent : investir, même en période de ralentissement ou de crise contribue à stimuler l'économie.

Parmi les projets priorités en 2013 en matière d'immobilisations, je souligne la poursuite de la réfection du réseau routier, dans laquelle 3,2 millions \$ seront injectés, dont 50 % couverts par l'aide financière gouvernementale.

Nous maintenons l'an prochain notre plan de réparation de la chaussée et des trottoirs au coût de 3 millions \$.

Nous procéderons à l'installation de nouvelles conduites de refoulement sur la rue Cherrier, de même qu'à l'angle du boulevard Iberville et de la rue Laurier pour un montant de 2,2 millions \$.

Nous élargirons également la rue Notre-Dame dans le secteur est de Repentigny, un investissement prévu de 4,36 millions \$ l'an prochain dont 1,5 million est couvert par une subvention.

Les émissaires pluviaux de l'île Lebel seront repositionnés en remplacement des marais filtrants, un projet essentiel pour la protection du Saint-Laurent, un projet de 2 930 000 \$ qui sera subventionné à hauteur de 50 %.

Nous verserons également 1,5 million \$ en 2013 à l'AMT afin qu'elle procède à l'élargissement du boulevard Pierre-Le Gardeur dans le cadre de la mise en service du Train de l'Est.

La Ville de Repentigny procédera au prolongement de son réseau cyclable, un investissement de plus de 267 700 \$ qui saura ravir les nombreux amateurs de vélo repentignois, dont notre collègue monsieur Raymond Hénault !

Je suis également heureuse de vous annoncer que l'an 1 du prochain PTI prévoit la réfection tant attendue du chemin de la Presqu'île. Nous y investirons non moins de 796 000 \$.

De nouveaux feux de circulation seront installés à l'angle du boulevard Lacombe et de la rue Hervieux, de même qu'à l'angle de la rue Cherrier et du boulevard Iberville, pour un investissement de 548 300 \$ en 2013.

Le ruisseau de la Grande-Déboche, situé au nord du boulevard Pierre-Le Gardeur, sera nettoyé au coût de 300 000 \$.

La rampe de mise à l'eau du parc Saint-Laurent, un projet maintes fois mentionné en cette salle du conseil par des plaisanciers, sera mise à niveau grâce à un investissement de 100 000 \$.

J'aborde maintenant deux projets majeurs du PTI en 2013.

Le premier concerne l'injection de 2,4 millions \$ dans la mise à niveau et l'amélioration de notre réseau de parcs et d'espaces verts. Cet argent permettra d'améliorer ou de mettre à niveau les aménagements, le mobilier et les modules de jeux.

La poursuite de nos investissements en cette matière est liée au Plan directeur des parcs et espaces verts qui a planifié, sur un horizon de cinq ans, les améliorations et les mises à niveau pour répondre aux besoins des différentes clientèles du territoire repentinois.

L'autre investissement d'importance, et il en a été question au cours de l'automne, sera l'annonce d'un projet pilote de mesures visant à atténuer, pour les résidents limitrophes, le bruit généré par l'autoroute 40.

Ainsi, ce sont 4 millions \$ qui ont été réservés au PTI en 2013 pour ce projet de qualité de vie. Toutefois, sa réalisation dépendra de la participation attendue du ministère des Transports du Québec qui, en vertu de ses programmes d'aide financière, doit s'engager financièrement à 50 %. Nous avons déjà eu une première rencontre avec les représentants du Ministère; nous suivons le dossier avec attention.

### **Un compte de taxes respectueux**

Je vous ai exposé nos défis budgétaires, c'est-à-dire les des dépenses incompressibles et l'augmentation de l'évaluation foncière. J'ai également décrit les investissements que nous entendons maintenir en matière de services et d'infrastructures, et ce, conformément aux attentes exprimées par les citoyennes et les citoyens.

Pour paraphraser le Général de Gaulle, «Vaste programme» en 2013 à la Ville de Repentigny ! Mais nous avons les moyens de nos ambitions, parce que nous avons planifié de manière responsable et parce que nous appliquons constamment une gestion extrêmement rigoureuse.

Avant de vous présenter les faits saillants du compte de taxes 2012, je souligne au passage, comme le rapportait le 29 novembre dernier le magazine Les Affaires, que l'indice des prix à la consommation au Québec atteindra 2,2 % au terme de la présente année.

C'est donc avec fierté que je vous annonce que nous avons maintenu la hausse moyenne du compte de taxes à 2,1 % en 2013. Concrètement, cela signifie que 75 % des contribuables repentinois subiront une hausse égale ou inférieure à 100 \$.

De plus, 19 % des contribuables auront une augmentation variant entre 101 \$ et 199 \$ en raison d'une évaluation foncière plus élevée que la moyenne.

Le taux de base de la taxe foncière passe de 0,7300 \$ à 0,6809 \$, une diminution qui permet d'atténuer l'impact du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière.

Tous les autres taux basés sur l'évaluation sont aussi revus à la baisse.

Les taux de taxes applicables aux immeubles comptant six logements ou plus passent de 0,7836 à 0,6809. Ceux applicables aux immeubles agricoles passent de 0,7300 à 0,6809.

Pour les propriétaires d'immeubles non résidentiels, le taux de la taxe est ramené de 2,084 \$ à 1,8799 \$.

Le taux pour la catégorie industrielle sera diminué de 1,9804 \$ à 1,8950 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière.

Quant aux terrains vagues desservis, le taux de taxe est en baisse à 1,4392 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2013 par rapport à 1,5530 \$.

Le taux de taxe de la quote-part MRC passe de 0,017 à 0,0151 et celui du transport collectif se chiffre à 0,0623 comparativement à 0,076.

Quant à la taxe spéciale CMM, elle est réduite à 0,0151 par rapport à 0,0200.

En ce qui concerne les tarifications pour les services et pour la consommation de l'eau, je suis heureuse vous annoncer qu'elles sont toutes maintenues aux taux de 2012. C'est donc dire que :

- le tarif pour l'entretien des réseaux est maintenu à 110 \$ par unité d'habitation;
- le tarif pour la gestion des matières résiduelles (enlèvement des ordures, collecte sélective, récupération des RDD, résidus verts, déchets encombrants) demeure à 220 \$ par unité d'habitation;
- le tarif pour l'assainissement est gelé à 110 \$.

Les taux de taxation pour le remboursement des dettes des anciennes villes de Le Gardeur et de Repentigny sont réduits en 2013. Le taux des contribuables de l'ancienne Ville de Repentigny passe de 0,0345 \$ par 100 \$ d'évaluation à 0,0258 \$, alors que celui des contribuables de l'ancienne Ville de Le Gardeur baisse de 0,0800 \$ à 0,0693 \$.

La tarification de l'eau potable au compteur sera maintenue au même taux pour tous les contribuables de Repentigny en 2013. Le taux de base pour chaque m<sup>3</sup> de

consommation demeure à 0,5750 \$, alors que celui pour une consommation excédentaire est gelé à 0,6578 \$.

De même, notre administration a résolu de maintenir le programme de gratuité de l'eau potable pour les 65 ans et plus pour une consommation annuelle égale ou inférieure à 50 000 gallons ou 227 m<sup>3</sup>.

Les contribuables industriels verront leur taux de base de consommation maintenu à 0,6000 \$ par m<sup>3</sup>. Le tarif industriel pour les coûts de traitement des rejets des eaux usées restera à 0,1500 \$ pour chaque m<sup>3</sup> de rejet.

## **Conclusion**

L'année 2013 sera indéniablement riche en investissements, mais aussi en projets de toutes sortes.

Bonification des services directs aux citoyens, poursuite de la mise à niveau de nos infrastructures, amélioration des parcs et des espaces verts.

J'ajoute à cette liste, dont la version plus exhaustive vous a été présentée plus tôt, le déploiement de politiques publiques qui s'inscriront dans notre Plan de développement stratégique.

Je pense entre autres à la nouvelle Politique de sécurité urbaine ou à la Politique de foresterie urbaine.

Je réfère également à l'actualisation de la Politique de la famille et des aînés par une initiative novatrice au Québec, faisant appel à une consultation publique collée à cette nouvelle réalité du Web 2.0.

En 2013, nous continuerons à nous démarquer et à innover comme nous le faisons depuis 10 ans maintenant.

Depuis la création de la nouvelle ville en 2002, nous avons récolté plusieurs mentions et honneurs, comme la première place de l'Indice relatif du bonheur, des prix au Mérite Ovation municipale, un grand prix de l'AQTR, un positionnement remarquable aux palmarès des magazines MoneySense et fDi Intelligence du Financial Times de Londres et bien d'autres.

Tout cela, parce que nous avons su planifier avec rigueur, avec vision, tout en maintenant un impôt foncier respectueux et compétitif.

Toutefois, de nouveaux défis pointent pour Repentigny et plusieurs autres municipalités. À cet égard, je souhaite brièvement ouvrir une parenthèse afin que toutes et tous

comprennent ce à quoi nous sommes confrontés en matière de régimes de retraite et de revenus.

L'Union des municipalités du Québec (l'UMQ) a sonné l'alarme en novembre dernier, alors qu'elle indiquait que les régimes de retraite municipaux totalisaient un déficit de 5 milliards \$. Comme le soulignait d'ailleurs le président de l'UMQ, monsieur Éric Forest, la situation est préoccupante lorsqu'une métropole comme Montréal est contrainte d'investir davantage dans la caisse de retraite de ses employés que dans le transport en commun. C'est vous dire l'importance !

À titre de membre du conseil d'administration de l'UMQ, je me réjouis de voir l'ouverture manifestée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault. Trop de régimes sont gérés selon des critères obsolètes qui ne peuvent tenir compte des changements démographiques et des responsabilités financières croissantes des municipalités.

Il est à souhaiter que ces dernières, comme l'a mentionné monsieur Gaudreault, puissent obtenir de nouveaux outils fiscaux leur permettant de mieux assumer leurs responsabilités. Je souhaite que ce dernier aille au bout de ses engagements pour la santé financière des municipalités.

D'ici là, c'est avec intérêt que nous analyserons le rapport de monsieur Alban D' Amours (mandaté par le gouvernement du Québec pour identifier des pistes de solution concrètes) un document qui devrait être livré au printemps prochain.

Avant de vous laisser pour une pause festive bien méritée, je tiens à remercier notre directeur général, monsieur David Legault, et notre trésorière, madame Diane Pelchat, pour leur précieuse collaboration et les judicieux conseils dans le cadre de la préparation budgétaire.

Je salue également l'engagement et le dévouement de nos directeurs de service, dont plusieurs sont avec nous cet après-midi.

Enfin, je tiens à rendre un autre hommage bien senti aux membres du conseil municipal qui siègent à la Commission administrative de la Ville de Repentigny. Mesdames Cécile Hénault, Francine Payer et Denyse Peltier, de même que messieurs Mario Morais, Georges Robinson, André Cyr, Raymond Hénault, Sylvain Benoît et Éric Laporte ont une fois de plus accompli un travail colossal.

Au nom de la Ville de Repentigny, permettez-moi de vous offrir nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que la période des Fêtes soit des plus agréables auprès de celles et ceux qui vous sont chers.

Merci de votre attention.